



**COMMUNE DE BOUGY-VILLARS**  
**COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**

Au Conseil Général de Bougy-Villars

**Préavis municipal 10-2022**

**Demande de crédit CHF 80'000.- pour l'achat d'un véhicule et du matériel pour la voirie et l'entretien des espaces verts.**

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil Général,

La Commission de Gestion et des Finances (COGEFIN) est composée de :

Richard Gerritsen Président,  
Olivier Dumuid  
Margaret Jacob  
Eric Le Royer  
Alain Palombini

Lors de la séance du lundi 31 octobre 2022, une délégation de la CoGeFin a rencontré, M. Florent Morandi, municipal en charges des patrimoines, ainsi que la Commission ad hoc.

A cette occasion Florent Morandi a présenté de manière détaillée la demande de crédit CHF 80'000.- pour l'achat d'un véhicule et du matériel pour la voirie et l'entretien des espaces verts.

Pour mémoire, le matériel actuel appartient pour partie à l'ancien employé et le reste est pour l'essentiel obsolète.

Le matériel (véhicule, machines de jardinage, broyeuse, etc) sélectionné en coordination avec notre nouvel employé communal doit donc permettre une mise à niveau de l'équipement.

Il est jugé de bonne qualité, d'origine suisse et européenne. Il est moins bruyant et moins gourmand en énergie que la génération précédente et lorsque cela fait du sens des solutions électriques ont été privilégiées.



**COMMUNE DE BOUGY-VILLARS**  
**COMMISSION DE GESTION ET DES FINANCES**

Pour chaque achat le rapport qualité/prix/utilité a été évalué et différentes alternatives étudiées.

Avec certains nouveaux appareils, par exemple le matériel d'élagage, l'employé communal pourra faire des tâches confiées à ce jour à des tiers, et cela pourra par conséquent réduire certains frais.

En conséquence, la COGEFIN propose au Conseil général :

- D'accepter la demande de crédit CHF 80'000.- pour l'achat d'un véhicule et du matériel pour la voirie et l'entretien des espaces verts.
- De financer cet emprunt par les liquidités courantes de la Commune
- De l'amortir sur 10 ans par prélèvement non pas sur le compte 9281.00 « Fonds Investissements futurs et Renovations » comme proposé par la municipalité mais sur le compte 9282.08 Fonds de réserve Mobilier, machines & véhicules prévu à cet effet.

Au nom de la Commission

Richard Gerritsen (Président)

Olivier Dumuid

Eric Le Royer

Margaret Jacob

Alain Palombini